



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/02/2025

Nombre de membres
composant le Conseil
Municipal : 15

Nombre de membres
en exercice : 15

Nombre de Conseillers
Présents : 13

Nombre de Conseillers
représentés : 2

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 21h30

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 février, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 11 février 2025, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Hervé Lacroix, Vanessa Jeannin, Francis Meuterlos, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Thierry Rolland, Marlène Benoit, Florence Collino, Gaël Marandin, Bénédicte Lavier, Estelle Remacle.

Excusés : Sandrine Boillot, Samuel Péridy.

Absent :

Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Samuel Péridy à Laurent Poncet.

Secrétaire : Bénédicte Lavier

CHANGEMENT DE MODE DE GESTION – CINEMA

DATE DE
CONVOCATION
11/02/2025

AFFICHAGE LE

20/02/2025

M. le Maire rappelle les difficultés des gérants successifs du cinéma et rappelle que le rapport d'analyse a été joint aux dossiers de convocation. La commune a déjà pris en charge l'électricité pour un montant d'environ 20 000 €/an et nous sommes en attente de la communication des documents comptables, pour affiner l'analyse.

M. le Maire propose de basculer sur une délégation de service publique et de lancer la procédure pour débiter une gestion au plus tôt, idéalement le 1/10/2025.

Une commission d'analyse est constituée de tous les membres du conseil municipal, sauf Thierry Rolland, Marlène Benoit, Nicolas Métivier et Laurent Poncet.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- choisit la délégation de service public comme mode de gestion du

er

cinéma, au plus tôt et si possible avant le 1^{er} octobre 2025

- nomme la commission composée de Gérard Dèque, Hervé Lacroix, Vanessa Jeannin, Francis Meuterlos, Lucie Rousselet-Jurcevic, Florence Collino, Gaël Marandin, Bénédicte Lavier, Estelle Remacle et Sandrine Boillot pour mener les travaux et lancer la consultation sous la Présidence de M. le Maire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Métabief,
Le Maire,
Gérard DEQUE

